

Trois mâts de mesure pour étudier le vent et les chauves-souris au Mont de Boveresse

Genève, le 24 février 2023

Trois mâts de mesures vont être installés à partir du mois de mars sur le Mont de Boveresse situé sur la commune de Val-de-Travers afin d'étudier le vent et l'activité des chauve-souris. Les résultats de ces mesures permettront de réaliser les études environnementales et techniques visant à la création d'un parc éolien, tel que prévu par la planification cantonale neuchâteloise. Les habitants ont pu s'informer sur ces futures installations le jeudi 23 février, à la grande salle de Couvet, en présence des autorités communales de Val-de-Travers et du développeur du projet.

La planification éolienne neuchâteloise prévoit la réalisation de cinq parcs éoliens pour un maximum de 59 éoliennes. Cette planification a été acceptée en votation populaire par 65% de oui le 18 mai 2014. Le Mont de Boveresse figure parmi ces cinq parcs. La société ennova, propriété des Services industriels de Genève (SIG), conduit les études en vue d'y installer une dizaine d'éoliennes; leur nombre exact restant à définir en fonction des résultats des études.

Afin de réaliser les études environnementales et techniques pour répondre aux exigences légales en vigueur, trois mâts de mesures vont être installés dès le mois de mars. Ces mâts permettront d'étudier les vents et de déterminer les différentes espèces de chauves-souris présentes sur le site. Ces installations ont été planifiées en concertation avec la commune de Val-de-Travers et les propriétaires concernés.

Un premier mât de 99,5 mètres de haut sera installé durant dix-huit mois, de mars 2023 à novembre 2024. Deux autres mâts de 70 mètres de haut seront installés durant huit mois, de mars à novembre 2023.

Information

Jeudi soir 23 février, à la grande salle de Couvet, les habitants de Val-de-Travers, des Verrières et de la Côte-aux-Fées ont pu s'informer sur cette campagne de mesures, en présence des autorités communales de Val-de-Travers ainsi que des représentants de la société ennova. Par ailleurs, des panneaux explicatifs seront installés sur le site à partir du mois d'avril.

Ces mesures vont s'accompagner d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une large concertation avec les associations de protection de l'environnement et les autorités communales durant l'année 2023. Elles permettront de dimensionner le futur parc éolien et d'en estimer la production électrique pour la région. Le Plan d'affectation valant permis de construire pourrait être mis à l'enquête publique en 2025.

Pour rappel, selon le Plan climat cantonal adopté par le Conseil d'Etat neuchâtelois en février 2022, les cinq parcs éoliens prévus dans le canton représentent un potentiel de production de 208 GWh/an, soit environ 20% de la consommation actuelle d'électricité de l'ensemble du canton.

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, Relations publiques, Porte-parole

christian.bernet@sig-ge.ch

M 079 907 38 64